

NOUVEAU Consignes C.R.A / C.R.F. Saisie en ligne

NOUVEAU : A partir de la rentrée 2016, vous devrez effectuer vos démarches **CRA-CRF EN LIGNE sur le site spécifique de retkoop.**

Le **CRA-CRF** doit nous parvenir au plus tard pour le 30 Septembre 2016 et doit être validé par Myriam. Nous rappelons que le CRF nous est indispensable pour effectuer les dossiers de changement de mandataire, si vous êtes dans ce cas, faites nous parvenir le document dès que possible. Une clôture anticipée est possible. Nous savons bien que la préparation de ce compte-rendu pose ici ou là quelques problèmes. Si vous éprouvez des difficultés, n'attendez pas les derniers jours pour nous alerter. Les membres du C.A. peuvent vous apporter leur aide ; il suffit de le demander en téléphonant à Myriam.

Le Compte-Rendu d'Activités permet d'évaluer le degré d'implication des élèves dans les projets (dimension qualitative) ; une case est à cocher pour chaque activité

ATTENTION : pour les mandataires qui quittent leur poste, nous vous demandons de bien vouloir anticiper la clôture des comptes afin de pouvoir effectuer les démarches auprès des établissements bancaires avec le nouveau mandataire. La saisie CRF 2015-2016 ne sera pas encore en ligne sur Retkoop, nous vous demandons de bien vouloir télécharger la version papier sur notre site occe32.net. Cette version papier est à nous retourner dès que possible.

Vous pouvez, aussi, si vous le désirez, effectuer votre comptabilité en ligne.

La marche à suivre est la suivante : <https://www.retkoop.occe.coop/>

Identifiant : 032- _ _ _ (suivi des 3 chiffres de votre numéro d'adhésion que vous trouverez sur l'attestation d'adhésion 2015-2016)

Mot de passe : identique à l'identifiant

Procédure de saisie :

Choisissez l'onglet compte rendu 2016.

Complétez le CRA en cochant les cases qui correspondent à vos activités

Validez et complétez le CRF. Le report à nouveau au 01/09/2015 se met automatiquement, il ne peut être changé. En cas de problème contacter Myriam.

Une formation pour la saisie en ligne sur Retkoop vous sera proposée courant Septembre 2016.

NOUVEAUX MANDATAIRES

ATTENTION : Tout nouveau mandataire qui demandera la signature pour un compte O.C.C.E. devra suivre une demi-journée de formation pour obtenir le dossier nécessaire au changement de mandataire. Cette formation est obligatoire pour celles et ceux qui n'ont jamais été mandataire d'une coopérative ou qui intègrent le département ; elle est facultative pour les autres.

Nous ne pouvons pas à ce jour programmer les dates de ces séances qui auront lieu durant le mois de septembre. Tous les nouveaux mandataires seront prévenus individuellement et pour les autres, elles seront disponibles sur notre site.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription contactez Myriam au secrétariat de l'O.C.C.E. 05 62 61 27 85.